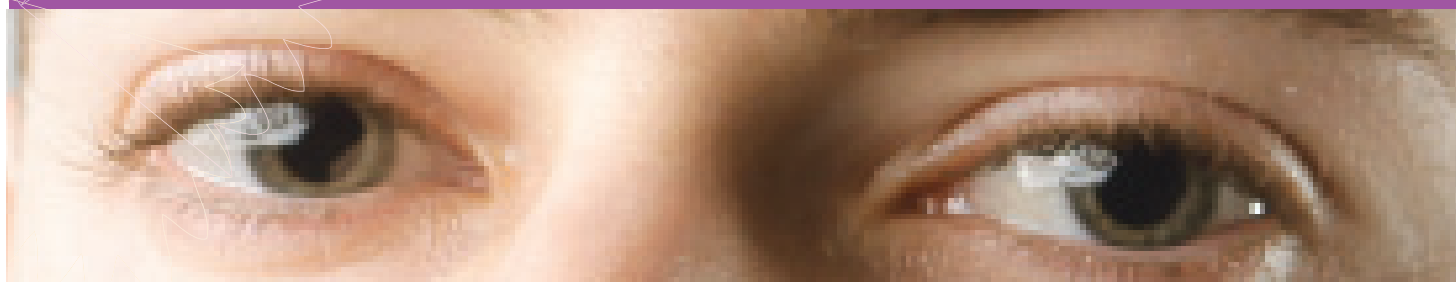


FORMATION

COMPTABLE ASSISTANT(E)



LADAPT NORMANDIE / Calvados / Caen

COMPTABLE ASSISTANT(E) - Niveau IV

> PUBLIC :

Toute personne reconnue travailleur handicapé ayant validé son orientation professionnelle. La personne a le statut de stagiaire de la formation professionnelle et est rémunérée par le Conseil régional de Normandie.

> DURÉE : 10 mois

> LE MÉTIER :

Le (la) comptable assistant(e) recueille, contrôle et comptabilise l'ensemble des documents commerciaux, sociaux et fiscaux nécessaires à la tenue de la comptabilité dans le respect de la réglementation.

Il (elle) recueille chaque mois les éléments nécessaires pour le calcul de la paie. Il (elle) réalise les paies et les déclarations sociales les plus courantes.

Il (elle) prépare les éléments nécessaires à l'établissement des documents de synthèse annuels (compte de résultat et bilan) et participe à l'élaboration des déclarations fiscales. Il (elle) enregistre les régularisations de fin d'exercice comptable et les opérations de clôture annuelle.

> CONDITIONS D'ADMISSION :

Sur notification de la Maison Départementale des Personnes Handicapées.

> LES APTITUDES PHYSIQUES :

Il n'existe aucune contre indication physique. Cependant, pour certains handicaps, le poste de travail pourra être étudié et des aménagements pourront être mis en place (clavier ergonomique, filtre, écran, siège...).

> LE CONTENU :

- Assurer les travaux courants de comptabilité
- Réaliser les travaux courants de paie,
- Préparer la fin d'exercice comptable et fiscal,
- Calculer des éléments de gestion.

> LES PRÉREQUIS :

Ces connaissances sont nécessaires à l'entrée en formation et peuvent être actualisées lors d'un parcours préparatoire à la formation d'une durée de 3 à 6 mois.

Mathématiques :

maîtriser les 4 opérations, maîtriser les pourcentages, maîtriser les proportions.

Français :

savoir lire et comprendre des consignes, maîtriser les conjugaisons, savoir rédiger et résumer un texte.

Savoir être :

savoir s'organiser et anticiper avec rigueur, faire preuve de discrétion et d'initiative, d'esprit

d'analyse et de diagnostic, s'exprimer de façon fluide à l'oral comme à l'écrit, savoir prendre en compte une situation professionnelle dans sa globalité.

> L'ORGANISATION DE LA FORMATION :

Chaque personne dispose d'un poste de travail avec ordinateur en réseau connecté à internet. Elle bénéficie d'une période d'application en entreprise de 6 semaines et la possibilité de la mise en place de périodes d'alternance complémentaires en fonction du projet d'insertion.

> UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE :

Les bénéficiaires sont accompagnés par une équipe pluridisciplinaire : médecin, infirmière, psychologue, accompagnateur social, ergothérapeute, formateurs, chargés d'insertion.

> CERTIFICATION :

La formation est validée par le titre professionnel de niveau IV délivré par le ministère du travail et de l'emploi, en cas de réussite aux épreuves ou de certificats de compétences professionnelles en cas de réussite partielle.



Rue de Rosel 14000 CAEN

02 31 35 60 80

caen@ladapt.net

Association loi 1901, reconnue d'utilité publique